

COMPTE -RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2020

Lieu de réunion : En application de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 préconisant le respect des règles sanitaires, la réunion s'est déroulée à la Salle des Fêtes.

Présents : Mmes BALLESTER Arlette – FAURE Nadia -SOTOUL Sandrine – TURRIZIANI Chantal – WALTER Stéphanie
Mrs ALTISSIMO Gino – DESANGES Stéphane – FAURÉ Laurent – SAVELLI Xavier – SCHMITT Armand – VIDAL Gilles

Secrétaire de séance : TURRIZIANI Chantal

ORDRE DU JOUR :

1/ Préparation de la liste des délégués Commissions des Impôts Directs

ALTISSIMO Gino	FAURE Laurent
DESANGES Stéphane	SCHMITT Armand
PLANTIER Nathalie	SAVELLI Xavier
WALTER Stéphanie	TURRIZIANI Chantal
SOTOUL Sandrine	ALOZY Alain
SAFFORES Pierre	PINCE Jean-Marie
LONCAN Jean Jacques	BERTHEUX Philippe
RUSQUES Mathieu	VIDAL Gilles
LE PARC Jean	FERRE Marie
LACAN Jeanine	BAGUR Joëlle
LOZES Jean Louis	TROUILH Raynier
LOBEL Mylène	KLEIN Jean-Claude

2/ Délégués Syndicat Mixte Haute-Garonne Environnement

Titulaire : BALLESTER Arlette

Suppléant : WALTER Stéphanie

3 / Concertation sur la base de Loisirs

Arrêté Municipal du 20 Mai 2020 portant sur la fermeture de toutes activités nautiques sur la base de loisirs. Sont autorisés : Aire de pique-nique , Fitness, Aire de Jeux pour enfants.

Passerelle de la digue et ponton :

Devis de fournitures : 1 400.00€

Devis de réalisation : 3 000.00€

Ce dernier semblant élevé, il a été demandé d'autres devis.

Assainissement, construction d'une fosse de vidange pour camping cars

Ce projet de travaux ayant été validé lors du précédent mandat a fait l'objet d'une étude supplémentaire de la part du Syndicat des Eaux de la Barousse qui a fait ressortir l'interdiction de déverser dans cette même unité, les cassettes des toilettes provenant des camping caristes.

En conséquence, il est préconisé de construire des toilettes destinées à tout public et accès handicapés. Il a été retenu par le Conseil Municipal de prévoir un agrandissement des toilettes existantes entre l'aire de pique-nique et le lavoir et se déversant vers le tout à l'égout.

Le devis retenu en 2019, étant l'Entreprise DUFORT concerne uniquement les travaux d'assainissement (fosse système bionuts, canalisation et fossé) et réalisation d'une fosse de vidange pour camping cars qui s'élève à la somme de 14 000€ TTC.

Des devis vont être demandés pour l'agrandissement ou construction d'un WC supplémentaire.

Budget 2020

Présentation du budget 2020 : validé et non voté ;

QUESTIONS DIVERSES

Travaux réalisés :

1 /Le sapin à côté de la salle des fêtes et arbre mort proche du cimetière ont été abattus. Travaux réalisés par l'entreprise DEJEAN.

2 /Débroussaillage (réalisé par l'employé communal), curage du fossé longeant la propriété de Mr et Mme LOBEL (réalisé par CCCGS)

Travaux demandés :

Implantation d'un abris bus, partie basse du village, pour les élèves fréquentant le collège de Aurignac.

Réalisation d'un garde corps sur le mur de la place de l'Esplanade.

Enlèvement de la poubelle à côté du tri sélectif.

Déplacement des containers Tri Sélectif et proposition d'implantation sur le délaissé de voirie sur la RD33. Cette proposition fera l'objet d'une demande auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Communauté de Communes.

Réponses à demandes :

1/ Le chenil (propriétaire Mr Clochart), fera l'objet d'une visite.

2/ Les pierres déversées en bordure du ruisseau (face au lavoir) fera l'objet d'un entretien avec l'APPAA et les membres du Conseil Municipal délégués à l'environnement et bâtiments communaux.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20 h 50.